



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU le Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- VU l'arrêté du 06 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
- VU le décret modifié du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- VU la circulaire du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
- VU le règlement général des études applicable pour l'année universitaire 2024-2025 ;
- SUR proposition de constitution modifiée de jurys du 7 mai 2025 de Madame le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques ;

Affaire suivie par :

DE/FL/LU/N°291/2025/DE

Annule et remplace N°627/2024/DE du 12/12/2024

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du **Tremplin - Droit - Administration Economique et Sociale - Economie Gestion**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Eric DEVAUX, MCF	<u>Suppléante</u> : Céline MESLIER, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Rym FASSI-FIHRI, MCF	Pascal PLAS, PRAG
Julien RAYNAUD, MCF	Marie PROKOPIAK, MCF

ARTICLE 2 - Le jury de la **Licence 1 Droit**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Karl LAFAURIE, PR	<u>Suppléante</u> : Marie PROKOPIAK, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF	Jacques PERICARD, PR
Laurent BERTHIER, MCF	Omar KAFFI CHERRAT, MCF

ARTICLE 3 - Le jury de la **Licence 2 Droit**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Damien ROETS, PR	<u>Suppléante</u> : Agnès SAUVIAT, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Hélène PAULIAT, PR	Clotilde DEFFIGIER, PR
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	Gulsen YILDIRIM, PR

ARTICLE 4 - Le jury de la **Licence 3 Droit**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Jacques PERICARD, PR	<u>Suppléant</u> : Eric GARAUD, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Romain DUMAS, MCF	Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF	Kenza JEBRANE, MCF

ARTICLE 5 - Le jury de la **Licence 1 Administration Economique et Sociale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Pascale HENIAU, MCF	<u>Suppléante</u> : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Rym FASSI-FIHRI, MCF	Quentin RICORDEL, MCF
Alphonse NOAH, MCF	Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 6 - Le jury de la **Licence 2 Administration Economique et Sociale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : David CHARBONNEL, MCF	<u>Suppléante</u> : Caroline EXPERT-FOULQUIER, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Alain SAUVIAT, PR	Romain DUMAS, MCF
Daniel KURI, MCF	Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 7 - Le jury de la **Licence 3 Administration Economique et Sociale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Laetitia LEPETIT, PR	<u>Suppléante</u> : Emilie CHEVALIER, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Gulsen YILDIRIM, PR	Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF
Nadine POULET, MCF	Alphonse NOAH, MCF



ARTICLE 8 - Le jury de la **Licence 1 Economie-Gestion**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG	<u>Suppléante</u> : Emmanuelle NYS, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Vincent JALBY, MCF	Céline MESLIER, PR
Hadrien NARBONNE, PRAG	Pascale HENIAU, MCF

ARTICLE 9 - Le jury de la **Licence 1 Economie-Gestion parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Emmanuelle NYS, MCF	<u>Suppléante</u> : Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Vincent JALBY, MCF	Céline MESLIER, PR
Hadrien NARBONNE, PRAG	Pascale HENIAU, MCF

ARTICLE 10 - Le jury de la **Licence 2 Economie-Gestion**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Alain SAUVIAT, PR	<u>Suppléant</u> : Vincent JALBY, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Pascale HENIAU, MCF	Thierry LEOBON, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG	Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 11 - Le jury de la **Licence 2 Economie-Gestion parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Alain SAUVIAT, PR	<u>Suppléant</u> : Vincent JALBY, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Pascale HENIAU, MCF	Thierry LEOBON, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG	Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 12 - Le jury de la **Licence 3 Economie-Gestion parcours Economie**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Laëtitia LEPETIT, PR	<u>Suppléant</u> : Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
François PIGALLE, MCF	Alain SAUVIAT, PR
Isabelle DISTINGUIN, PR	Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 13 - Le jury de la **Licence 3 Economie-Gestion parcours International**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Laëtitia LEPETIT, PR	<u>Suppléant</u> : Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
François PIGALLE, MCF	Alain SAUVIAT, PR
Isabelle DISTINGUIN, PR	Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 14 - Le jury de la **Licence Professionnelle Métiers du Notariat parcours Comptable Taxateur d'Etude Notariale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF	<u>Suppléant</u> : Rudy LAHER, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	Eric GARAUD, PR
Eric DEVAUX, MCF	Thierry LEOBON, MCF
Franck DUTHIL, Professionnel formateur	Jean-Louis GREGOIRE, Professionnel formateur

ARTICLE 15 - Le jury de la **Licence Professionnelle 1 parcours Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Karl LAFAURIE, PR	<u>Suppléante</u> : Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Jacques PERICARD, PR	Denis MALABOU, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG	Christophe CHARRON, Professionnel

ARTICLE 16 - Le jury de la **Licence Professionnelle 2 parcours Activités juridiques : métiers du droit de l'Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Julien RAYNAUD, MCF	<u>Suppléant</u> : Karl LAFAURIE, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Eric GARAUD, PR	Clotilde DEFFIGIER, PR
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 17 - Le jury de la **Licence Professionnelle 3 Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Lyn FRANCOIS, MCF	<u>Suppléant</u> : Karl LAFAURIE, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF	Sébastien PEYLET, Conseiller Pédagogique CCI Formation
Miette MOULINARD, Expert immobilier	Valérie BERLEMONT, Agent immobilier et experte judiciaire

ARTICLE 18 - Le jury du **Master 1 Droit Pénal et Sciences criminelles parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Baptiste NICAUD, MCF	<u>Suppléant</u> : Damien ROETS, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Delphine THARAUD, PR	Julien RAYNAUD, MCF
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF	Emilie CHEVALIER, MCF

ARTICLE 19 - Le jury du **Master 1 Droit privé parcours Droit privé et Droit européen des Droits de l'Homme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Rudy LAHER, PR	<u>Suppléante</u> : Carine LAURENT-BOUTOT, MCF Université Orléans
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Lyn FRANCOIS, MCF	Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF
Delphine THARAUD, PR	Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 20 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme parcours Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Emilie CHEVALIER, MCF	<u>Suppléante</u> : Jessica MAKOWIAK, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Laurent BERTHIER, MCF	Alphonse NOAH, MCF
David CHARBONNEL, MCF	Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 21 - Le jury du **Master 1 Administration publique**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Hélène PAULIAT, PR	<u>Suppléante</u> : Clotilde DEFFIGIER, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Nadine POULET, MCF	Caroline BOYER CAPELLE, MCF
Agnès SAUVIAT, PR	Marie PROKOPIAK, MCF

ARTICLE 22 - Le jury du **Master 1 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Jacques PERICARD, PR	<u>Suppléant</u> : Pascal PLAS, PRAG
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Hélène PAULIAT, PR	Damien ROETS, PR
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF	Delphine THARAUD, PR

ARTICLE 23 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Sciences Economiques**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Isabelle DISTINGUIN, MCF	<u>Suppléant</u> : François PIGALLE, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Jean-François BROCARD, MCF	Laëtitia LEPETIT, PR
Ruth TACNENG, MCF	Alain SAUVIAT, PR

ARTICLE 24 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Commerce et Affaires Internationales**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Laëtitia LEPETIT, PR	<u>Suppléant</u> : Eric DEVAUX, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Céline MESLIER, PR	Vincent JALBY, MCF
Alain SAUVIAT, PR	Isabelle DISTINGUIN, PR

ARTICLE 25 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Administration des Organisations**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Eric DEVAUX, MCF	<u>Suppléant</u> : Charles DUDOGNON, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Céline MESLIER, MCF	Pascale HENIAU, MCF
Daniel KURI, MCF	Jean-François BROCARD, MCF

ARTICLE 26 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit de l'Entreprise et du Patrimoine Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Thierry LEOBON, MCF	<u>Suppléante</u> : Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Gulsen YILDIRIM, PR	Eric DEVAUX, MCF
Eric GARAUD, PR	Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 27 - Le jury du **Master 1 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	<u>Suppléante</u> : Gulsen YILDIRIM, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléantes</u> :
Karl LAFAURIE, PR	Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF
Romain DUMAS, MCF	Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 28 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit du Patrimoine et des Conflits Familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Gulsen YILDIRIM, PR	<u>Suppléant</u> : Romain DUMAS, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Eric DEVAUX, MCF	Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR	Karl LAFAURIE, PR

ARTICLE 29 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Lyn FRANCOIS, MCF	<u>Suppléant</u> : Karl LAFAURIE, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Daniel KURI, MCF	Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Miette MOULINARD, Expert immobilier	Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation

ARTICLE 30 - Le jury du **Master 2 Droit Pénal et Sciences criminelles parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Aurélien LEMASSON, PR	<u>Suppléant</u> : Marc THERAGE, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Damien ROETS, PR	Lyn FRANCOIS, MCF
Baptiste NICAUD, MCF	Virginie SAINT-JAMES, MCF

ARTICLE 31 - Le jury du **Master 2 Droit Privé parcours Droit Privé et Droit Européen des Droits de l'Homme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Rudy LAHER, PR	<u>Suppléante</u> : Carine LAURENT-BOUTOT, MCF Université d'Orléans
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Damien ROETS, PR	Emilie CHEVALIER, MCF
Delphine THARAUD, PR	Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 32 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme parcours Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Jessica MAKOWIAK, PR	<u>Suppléant</u> : Jean-François BROCARD, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Emilie CHEVALIER, MCF	Séverine NADAUD, MCF
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF	Rudy LAHER, PR

ARTICLE 33 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme parcours Droit International et Comparé de l'Environnement**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Séverine NADAUD, MCF	<u>Suppléante</u> : Alexis LE QUINIO, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Emilie CHEVALIER, MCF	Abdoulaye ABOUBACRINE, Maître assistant Université de Bamako Mali
Jessica MAKOWIAK, PR	Denis Roger SOH FOGNO, Enseignant chercheur Université de Dschang Cameroun

ARTICLE 34 - Le jury du **Master 2 Administration publique**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Hélène PAULIAT, PR	<u>Suppléante</u> : Clotilde DEFFIGIER, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Nadine POULET, MCF	Caroline BOYER CAPELLE, MCF
Agnès SAUVIAT, PR	Marie PROKOPIAK, MCF

ARTICLE 35 - Le jury du **Master 2 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Marc THERAGE, PR	<u>Suppléant</u> : Jacques PERICARD, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Pascal PLAS, PRAG	Luis FE CANTO, MCF
Virginie SAINT-JAMES, MCF	Noël COULAUD, Professionnel

ARTICLE 36 - Le jury du **Master 2 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité – à distance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Jacques PERICARD, PR	<u>Suppléant</u> : Pascal PLAS, PRAG
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Virginie SAINT-JAMES, MCF	Mamoudou BIRBA, Enseignant - Chercheur Burkina-Faso
Alice BRITES OSORIO DE OLIVEIRA, Professionnelle	Fabrice OUEDRAOGO, Chercheur CNRST Burkina Faso

ARTICLE 37 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Banque : Risques et Marchés**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Amine TARAZI, PR	<u>Suppléante</u> : Laëtitia LEPETIT, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Jean-Pierre LARDY, PAST	François MAZET, Professionnel
Eric GARAUD, PR	Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 38 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours + in Banking and Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Amine TARAZI, PR	<u>Suppléante</u> : Laëtitia LEPETIT, PR
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Ruth TACNENG, MCF	Vincent BOUVATIER, PR UPEC
Jean-Pierre LARDY, PAST	Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 39 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours International, Commerce et Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Présidente</u> : Emmanuelle NYS, MCF	<u>Suppléant</u> : Denis MALABOU, MCF
<u>Membres</u> :	<u>Suppléants</u> :
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF	Jean-Luc BAYARD, Professionnel
Stéphane DEVAUD, Professionnel	Michel MARION, Professionnel

ARTICLE 40 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Métiers de la banque de détail**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

<u>Président</u> : Alain SAUVIAT, PR	<u>Suppléante</u> : Emmanuelle NYS, MCF
--------------------------------------	---

Membres :
Maryam LAKHAL, MCF
Emmanuelle FAUGERON, Professionnelle

Suppléants :
Isabelle DISTINGUIN, PR
Vincent JOLIVET, MCF

ARTICLE 41 - Le jury du **Master 2 Droit de l'entreprise parcours Droit et Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Eric DEVAUX, MCF
Membres :
Agnès SAUVIAT, PR
Delphine THARAUD, PR

Suppléant : Charles DUDOGNON, PR
Suppléants :
Damien ROETS, PR
Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 42 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Economie du Sport**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Charles DUDOGNON, PR
Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Madith ESPINET-FUMAT, Professionnelle Progesport

Suppléante : Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG
Suppléants :
Jean-Patrick BOUCHERON, Directeur UCPR
Eric BARGET, MCF

ARTICLE 43 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit des Entreprises et du Patrimoine Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Thierry LEOBON, MCF
Membres :
Karl LAFAURIE, PR
Eric DEVAUX, MCF

Suppléante : Gulsen YILDIRIM, MCF
Suppléants :
Isabelle SAUVIAT, MCF
François DROUIN, Professionnel

ARTICLE 44 - Le jury du **Master 2 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Membres :
Patrice GRIMAUD, Notaire
Thierry LEOBON, MCF

Suppléante :
Gulsen YILDIRIM, PR
Suppléants :
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF

ARTICLE 45 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit du Patrimoine et des Conflits Familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Gulsen YILDIRIM, PR
Membres :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Karl LAFAURIE, PR

Suppléant : Thierry LEOBON, MCF
Suppléants :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF

ARTICLE 46 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Lyn FRANCOIS, MCF
Membres :
Daniel KURI, MCF
Miette MOULINARD, Experte immobilier

Suppléant : Karl LAFAURIE, PR
Suppléants :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation

ARTICLE 47 - Le jury du **Diplôme d'Université Manager Général de Club Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Jean-François BROCARD, MCF
Membres internes :
Gérard COUDERT, Retraité PRAG
Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite
Pierre FARGEAUD, Professionnel CDES Conseil
Membres externes :
Hugo MOULINIER, Manager Général, ASI Volley
Stéphanie NTSAM AKOA, Directrice Massy
Essonne Hand-Ball
Laurence PLASMAN, Conseiller Technique
Nationale Formation, FF Volley-Ball
Thibaut KARSENTY, Directeur Académie PSG

Suppléant : Charles DUDOGNON, PR
Suppléants :
Jean-Christophe BREILLAT, Professionnel CDES-Conseil
Florence PEYER, Professionnelle CDES-Conseil

Suppléants :
Laurent MUNIER, Manager Général Chambéry Hand-Ball
Brigitte HENRIQUES, Consultante BHE sport

ARTICLE 48 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Equin**, pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Emilie CHEVALIER, MCF
Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Claire BOBIN, Professionnelle, Directrice Institut du
Droit Equin

Suppléant : Charles DUDOGNON, PR
Suppléants :
Manuel CARIUS, Magistrat
Laurie BESSETTE, Professionnelle permanente de l'Institut du
Droit Equin

ARTICLE 49 - Le jury du **Diplôme d'Université UEFA Executive Master for International Players**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Jean-François BROCARD, MCF
Membres :
Jean-Jacques GOUGUET, PR Emérite
Christophe LEPETIT, Professionnel CDES Progesport

Suppléant : Charles DUDOGNON, PR
Suppléants :
Sean HAMIL, Birkbeck Université Londres
Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 50 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Animalier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente : Séverine NADAUD, MCF
Membres :
Damien ROETS, PR
Alexis LE QUINIO, PR

Suppléante : Emilie CHEVALIER, MCF
Suppléants :
Fabien MARCHADIER, PR Université de Poitiers
Xavier PERROT, PR Clermont-Ferrand

ARTICLE 51 - Le jury du **Diplôme d'Université Expertise Judiciaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2024-2025, sera composé ainsi qu'il suit :

Président : Romain DUMAS, MCF

Membres :

Valérie BERLEMONT, Agent immobilier, Experte judiciaire
Alain CARILLON, Conseiller référendaire, Cour de cassation

Suppléant : Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :

Charles COLAS, Agent immobilier, Expert judiciaire
François PARAF, PR, Chef service médecine légale, CHU Limoges,
Expert judiciaire

ARTICLE 52 - Le Directeur Général des Services Adjoint de l'Université de Limoges et le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques sont chargés, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, le 7 mai 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Copies délivrées par courriel à :

- Madame le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
- Madame la Responsable de la Direction des Etudes

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux devant l'auteur de la décision à adresser à : M. Le Président de l'Université de Limoges – Hôtel de l'Université – 33 rue François Mitterrand - BP 23204 – 87032 LIMOGES cedex 01
- Soit un recours contentieux porté devant le Tribunal administratif de Limoges dans les deux mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux :

Pour conserver la possibilité de former un recours contentieux suite au rejet du recours gracieux :

- Le recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.
- Le recours contentieux doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision prise sur recours gracieux, cette décision pouvant être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).
- Dans le cas où une décision explicite interviendrait dans les deux mois après formation de la décision implicite, soit dans les quatre mois suivant le recours gracieux, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.